Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport

Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin

Band: 49 (1992)

Heft: 7

Artikel: Salle André-Juilland à Ovronnaz

Autor: Jeannotat, Yves

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-998054

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 11.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Salle André-Juilland à Ovronnaz

Yves Jeannotat

André Juilland a bel et bien été un des pionniers les plus engagés du sport valaisan. Pour l'avoir fait en son temps, je ne rappellerai plus, aujourd'hui, ses titres et mérites. Ils furent grands et nombreux, c'est le moins que l'on puisse dire. C'est dans son esprit que sont nés les premiers contours du Centre sportif d'Ovronnaz. Il était donc normal que, un jour, son nom lui fût associé. C'est chose faite: la Salle André-Juilland tiendra dorénavant lieu de symbole pour toute une région, pour tout un pays. A travers l'hommage qui lui a ainsi été rendu, c'est aussi une multitude d'autres sportifs méritants, mais dont les noms n'apparaissent pas nécessairement, qui sont honorés.
A l'occasion du «baptême» de la Salle André-Juilland, sa fille, Marie-Rose Delaloye, a dit quelques mots émouvants que je tiens à reproduire ci-après.
Pour l'écouter: sa mère, Richard Gertschen, conseiller d'Etat, Herbert Volken, président du Grand Conseil, Gaby Micheloud, chef de l'Office cantonal J+S et de très nombreuses autres personnalités qu'il n'est pas possible de toutes nommer. (Y.J.)

La parole à la fille d'André

Notre gratitude va, en premier lieu, au *Conseil d'Etat* qui, connaissant la personnalité d'André et l'importance de son engagement pour les jeunes, a rapidement communié avec l'intention d'assurer sa pérennité et est devenu le moteur de sa concrétisation.

Notre gratitude va, ensuite, à l'*administration cantonale,* et plus particulièrement à Antoine Fauchère, chef du Service de l'administration militaire et du Mouvement J+S, à Bernard Attinger, architecte cantonal, et à Gaby Micheloud, chef de l'Office cantonal J+S. Tous trois ont su saisir les caractéristiques essentielles de la personnalité d'André Juilland et les composantes fondamentales de son action. Avec l'aide de l'artiste François Gay, ils ont transcrit l'ensemble avec goût et simplicité, en parfaite harmonie avec l'image de mon père.

Notre gratitude va, enfin, aux *associations sportives* et à la *Fédération de l'aide sportive valaisanne* qui ont soutenu l'idée, dès qu'elle fut portée à leur connaissance. Que ce soit l'Association valaisanne de football, la Fédération valaisanne d'athlétisme, l'Association valaisanne de gymnastique et celle de gymnastique féminine, que ce soit Sport-handicap Valais et d'autres encore, toutes avaient déjà rendu hommage à André, alors qu'il était encore en activité, en le nommant membre d'honneur. En appuyant la volonté de perpétuer son œuvre, elles ont saisi l'occasion de renouveler leur reconnaissance à l'auteur de cette maxime lourde de sens: **«Le sport au service de l'homme et non l'homme au service du sport!»** C'est la devise à la propagation de laquelle nous participons en baptisant la «Salle André-Juilland».

Entre le sport d'élite et le sport de masse, entre le sport-compétition et le sport-loisir, André avait fait un choix. Conscient de l'interdépendance qui existe entre ces deux pôles – si le champion est issu de la masse, il en est en même temps le moteur – conscient également de la nécessité de la compétition à côté des loisirs – ce n'est que dans la compétition qu'intervient véritablement le dépassement de soi-même – André s'est attaché à promouvoir la pratique du sport **par tous et pour tous** car, pour lui, le sport représentait la panacée susceptible de contribuer au maintien d'une société saine et en opposition aux multiples dérèglements de notre vie moderne: stress, drogue, violence, etc.

C'est à la **jeunesse** d'abord qu'André s'est adressé, car c'est sur elle que la société du futur se construit en permanence. Compris et suivi par elle, son message passera à la longue dans le monde des adultes, par effet de synergie, lorsque les jeunes ainsi formés s'intégreront peu à peu à la vie active.

Elargissant l'horizon, André s'est alors adressé à chacun d'entre nous pour nous dire qu'à **tout âge,** le sport exerce ses effets bénéfiques. Durant la jeunesse, il est **formateur,** inculquant des principes de vie permettant l'effort; à l'âge adulte, il est **conservateur** dans le plus pur esprit de l'adage latin «Mens sana in corpore sano»; au cours de la vieillesse, il est **promoteur** du maintien de la qualité de la vie.
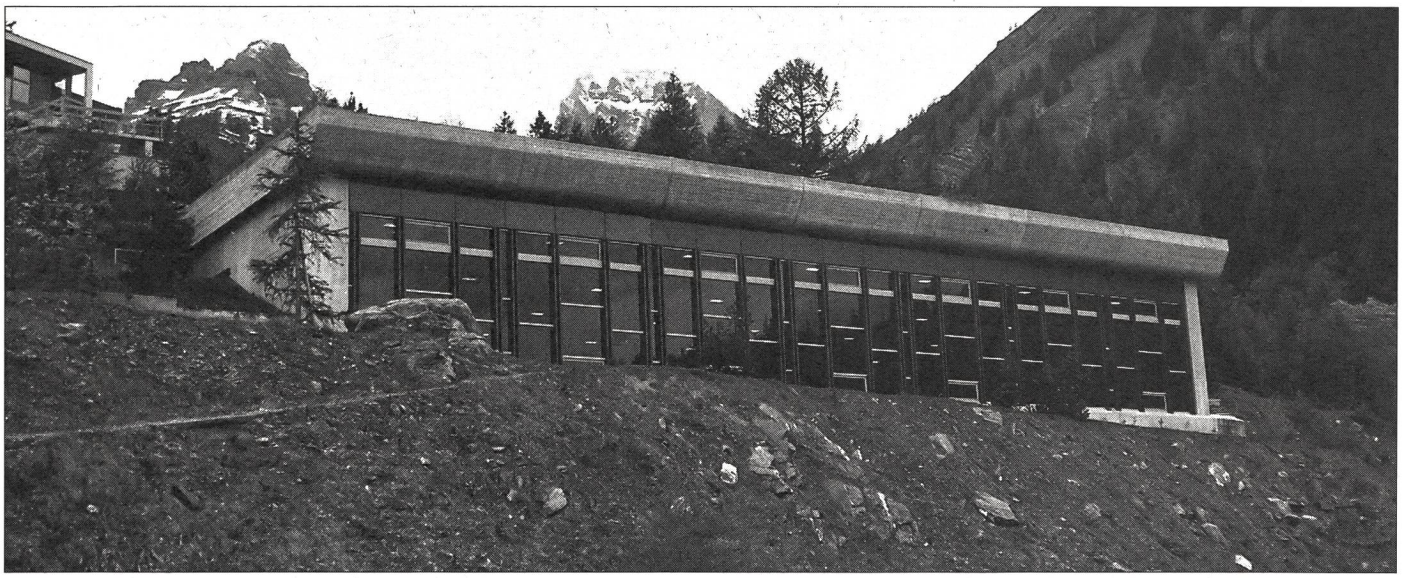
En deux mots, pour conclure, je puis assurer que l'hommage que l'on rend à mon père aujourd'hui nous touche profondément, moi, ma famille et bien d'autres avec nous. Il y a l'honneur, certes, mais surtout l'assurance que, dorénavant, l'héritage restera dans les mémoires. Pour cela, nos remerciements sont insignifiants. Seuls ceux du temps porteront valablement témoignage!... ■